

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 13

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHATEL

La septième journée du protestantisme social romand

(S.P.P.) — La septième journée du protestantisme social romand a eu lieu dimanche 29 octobre, à Neuchâtel. Comme la précédente, elle était centrée sur le problème du logement qui a fait l'objet de toute une série de conférences d'une qualité et d'un intérêt particulier.

Finalement, les participants ont adopté une résolution faisant appel notamment aux autorités ecclésiastiques et civiles en vue d'une « normalisation de la situation » et aux chrétiens pour alerter l'opinion publique contre la spéculation foncière.

Rencontre suffragiste

L'assemblée cantonale pour le suffrage féminin s'est réunie le samedi 21 octobre, à Neuchâtel.

Le rapport présidentiel a évoqué les faits marquants de l'exercice écoulé qui, s'ils sont pour la plupart réjouissants aux yeux des suffragistes, sont aussi un stimulant à ne pas diminuer les efforts pour atteindre ce but : le vote féminin sur le plan fédéral. La présidente termine son message, vivement applaudi, par ces mots : « Nous voyons approcher les votations fédérales avec un serrement de cœur ; il est impensable que la votation sur les armes atomiques se fasse dans notre pays sans la voix des femmes. » Plusieurs déléguées de toutes les sections du canton s'expriment dans le même sens ; mais comme cette grave question ne figurait pas à l'ordre du jour, l'assemblée n'était pas

abilitée à confirmer, par un vote, le vœu des membres présents.

Mme Janine Robert-Challandes, avocate, fille et nièce de Mme Challandes et Vuillomenet-Challandes, pionnières du suffrage féminin, fut nommée à l'unanimité pour succéder à la présidente sortante de charge, Mme Hermann Hauser ; cette dernière fut remerciée par acclamations pour le travail constructif qu'elle a fourni.

Dans la seconde partie du programme, Mme Grobet-Sécrétan, membre du Conseil de l'alliance internationale des femmes, nous a parlé du Congrès de Dublin où se réuniront, cet été, des délégués du monde entier. La conférence nous a communiqué son enthousiasme pour ces femmes de toutes races et de toutes couleurs qui, œuvrant dans les organisations non gouvernementales de l'ONU, ont su, par leurs efforts persévérants, réaliser des progrès positifs dans le domaine social et culturel. Ce fut un bain d'optimisme pour les auditrices, mais aussi un encouragement à prendre mieux conscience de nos responsabilités vis-à-vis de cette famille agrandie qu'est l'humanité.

M. P.

La 63e conseillère générale

Mme Wyss, première des « viennent ensuite » du Parti libéral de Colombier, a été appelée à faire partie du Conseil général de sa localité. Le titre de conseillère générale est, pour Mme Wyss, le couronnement de son œuvre au service du suffrage féminin, comme présidente de sa section et plusieurs fois présidente cantonale.

M. P.

GENÈVE

Notre responsabilité évoquée par les groupes féminins protestants

L'assemblée annuelle des groupes de mères et groupes féminins protestants a eu lieu le 18 octobre, à la Salle centrale, sous la présidence de Mme Durand. Celle-ci tint une brève partie administrative où fut annoncé le brillant résultat de la vente de boîtes d'allumettes en faveur de l'Astral (aide à l'enfance). Sur les 20 000 fr. recueillis, 6000 ont été récoltés par les stands des groupes de mères.

La parole fut ensuite donnée à M. le pasteur Ami Bonnard. Auteur de débuts, en France, déporté lui-même à Dachau pendant la dernière guerre, puis condamné à la prison à son retour en Suisse, M. Bonnard dit n'avoir connu le rôle des mères que par le témoignage des prisonniers dont il s'est occupé. Ces témoignages, très émouvants, affirment la responsabilité de la femme conciliaire dans la famille.

Sous le titre « L'enfer, c'est les autres », les jeunes de la paroisse de Saint-Jean interpréteront un chœur parlé qui soulignera encore notre rôle conciliaire de chrétiens.

Prosperité et valeurs spirituelles

Le 18 octobre, à la séance d'ouverture du semestre d'hiver de l'Ecole d'études sociales, dirigée par Mme Cornaz, on eut le privilège d'entendre M. Ch. Ducommun, directeur général des PTT, à Berne, parler sur ce thème : « Efficacité et culture dans le conflit Est-Ouest ».

La prospérité économique actuelle de la Suisse ne s'explique pas seulement par les circonstances extérieures et elle ne repose pas non plus sur des richesses en matières premières. Il existe sur le sol le plus pauvre de l'Europe. Elle est plutôt due, explique-t-il, à la puissance d'organisation, à l'autorité morale de quelques hommes qui ont mis en valeur un certain génie inventif et surtout un génie de l'application et du perfectionnement.

L'atmosphère de facilité dans laquelle nous vivons a faussé l'échelle des valeurs et nos concitoyens croient qu'il ne reste qu'à se laisser vivre. Or, si les Suisses s'imaginent que celui qui jouit de la richesse matérielle appartient fatidiquement à l'élite, ils font fausse route. Il arrive qu'un chimiste, par exemple, gagne moins qu'un agent de publicité ou un barman et les chefs spirituels de la communauté sont fréquemment qualifiés de « petits fonctionnaires ». C'est sur eux, cependant, que repose l'avenir de nos enfants et de notre pays. Ces erreurs de jugement, où aucun critère moral n'intervient, entraînent l'opinion sur une voie dangereuse. Les puissances de l'Est, au contraire, entourent d'une haute considération les savants, les intellectuels, les chefs spirituels.

Lundi 20 novembre Genève

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30. *Buts de la Commission romande des consommatoires et travail accompli*, conférence par Mme A. Schmitt (Lausanne), présidente. Sous les auspices de la Commission économique du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises et de Suisse romande.

Mardi 28 novembre Genève

Hôtel Richemond, dès 14 h. 30 — Bridgevente (comptoirs pâtisseries, fleurs, cadeaux) de la Chaîne des mères, en faveur de l'Hôtel maternel.

Samedi 9 décembre Genève

Restaurant La Rochelle, 19 h. 15 — Repas et soirée d'Escalade du Club des femmes de carrières libérales et commerciales.

Mercredi 13 décembre Genève

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 19 h., repas d'Escalade, suivi d'un programme littéraire et artistique.

Jeudi 14 décembre Genève

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h., thé et reprise du programme littéraire et artistique d'Escalade.

Il appartient à ceux et à celles qui se préparent à travailler sur le terrain social, comme élèves de l'École sociale — élèves qui se recrutent non seulement dans toute la Suisse, mais dans les autres continents — prennent conscience de ces dangers et apprennent à redresser l'opinion dans les milieux où ils seront appelés, par le sens qu'ils auront acquis des vraies valeurs humaines et par leur contribution au service d'autrui.

Chez les femmes universitaires

L'Association genevoise des femmes universitaires a tenu son assemblée générale, le 20 octobre, à la Maison internationale des étudiants. Mme Nicole Diédey a été nommée présidente, en remplacement de Mme Simone Ducommun qui est allée résider avec sa famille au Canada. Mme Haegger, pharmacienne, a été élue membre du comité exécutif. Après un exposé de Mme Maire sur les relations de la section genevoise avec l'Université, Mme S. Vautier a parlé du Conseil de la Fédération internationale des femmes universitaires qui s'est tenue à Anspach (Autriche) en août dernier et où elle représentait l'Association suisse. Les souvenirs qu'elle a rapportés du voyage en Autriche, organisé par l'Association autrichienne, à l'intention de ses hôtes, étaient fort pittoresques.

Quelques détails préliminaires ont été communiqués concernant le congrès triennal de la Fédération qui se tiendra à Mexico, en juillet 1962.

Au Lyceum

Le Lyceum a inauguré son programme d'hiver sous le signe de Thalie ; le 15 octobre, un spectacle de comédie était donné, en effet, avec une pièce dramatique d'Henriette Charasson, « Séparation », suivie d'un dialogue de Courteline « La peur des coups », mis en scène par J. Falquet. Odette Kocher et Michel Bonis ont fait apprécier tour à tour, deux faces très diverses de leur talent.

Le 23 octobre, le Lyceum offrait une matinée et soirée d'opérettes : « Le retour au Village », un arrangement de mélodies anciennes de Guillot de Sciaix, puis « le mariage aux lanternes » de J. Offenbach, mis en scène par Denyse Orval, qui avait elle-même un rôle dans la pièce, aux côtés de Gisèle Bobillier, Nelly Turtach, Francis Armel et Pierre Claude. On a loué l'ensemble homogène formé par ces artistes, qui surent rendre très plaisant cette farce lyrique, ainsi que la sûreté de l'accompagnement de Liselotte, au piano.

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

**ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE**

Tout pour le bureau

BAUMANN-JEANNERET
49 RUE DU STAND - 3 Bd. GEORGES FAVON
PAPETERIE

Tél. (022) 24 22 10

Exposition permanente de meubles et machines de bureau

VAUD

Le personnel féminin vote

Reuni à Lausanne, le 21 octobre 1961, sous la présidence de Mme Gisèle Mermoud, le personnel enseignant, soignant et administratif féminin de l'administration cantonale et de la Ville de Lausanne a voté à l'unanimité la résolution suivante :

1. Pendant trop longtemps la femme a été reléguée à un rang secondaire. Or, les motifs d'une telle discrimination sont périmés. Un réveil général s'impose pour développer les droits de la femme.
2. La Convention N° 100 de l'Organisation internationale du travail postule l'égalité du traitement entre la femme et l'homme pour un travail de valeur égale. En Suisse, l'acceptation et l'application pratique de ce principe fondamental se heurtent encore à de sérieuses oppositions.
3. Le personnel féminin intéressé
 - a) prend acte avec satisfaction de ce que le mouvement syndical libre, depuis plusieurs années et sans réserve aucune, s'efforce de donner à la femme la place qui lui revient ;
 - b) insiste sur le fait qu'il est, aujourd'hui, indispensable d'établir, sans distinction de sexe, l'égalité des droits, surtout en matière de rémunération et quant à l'accès aux diverses professions et fonctions ;
 - c) manifeste sa volonté de tout mettre en œuvre pour l'obtention rapide de cette égalité en faveur de la femme occupée tant dans la fonction publique que dans l'économie privée.
4. En conséquence, le personnel féminin intéressé fait confiance aux organes syndicaux, plus spécialement à la Fédération des employés des services publics, pour la réalisation de ces postulats d'égalité et de justice sociale. Il espère aussi rencontrer une pleine et entière compréhension de la part des autorités compétentes.

Mort de deux Vaudoises

Le 2 novembre est décédée à Béthanie, à l'âge de 93 ans, Mme Fanny Grand, de 1894 à 1925 maîtresse d'études à l'Ecole normale de Lausanne où elle a exercé une grande influence sur des générations d'institutrices. Elle est l'auteur de plusieurs manuels scolaires fort appréciés, dont « Chez nous ».

Huit jours après succombait, à l'âge de 50 ans, Mme Marie-Louise Jaquerod, bibliothécaire diplômée de l'Ecole sociale de Genève, longtemps bibliothécaire chez le duc d'Arenberg, à Lausanne, membre du Club soroptimiste de Lausanne, où l'on appréciait beaucoup ses qualités de cœur et d'esprit.

Un séminaire-témoignage

(S.P.P.) — Dans le cadre des stages de formation pour animateurs de loisirs, les Unions chrétiennes féminines organisent un séminaire-témoignage, ouvert également aux représentants des autres mouvements de jeunesse.

Ce stage aura lieu les 2 et 3 décembre, dans la maison unioniste de Prilly-Chasseur, et sera l'objet d'une préparation par correspondance le début de novembre.

Céramiste et femme d'affaires

A Ufflens-le-Château, est décédée subitement, le 2 novembre, Mme Marcelle Monod-Leyvraz, peintre sur porcelaine, céramiste et femme d'affaires.

Marcelle Leyvraz était née à Aigle, où son père Henry Leyvraz, avait fondé une maison d'apéritifs ; elle était présidente du Conseil d'administration de l'entreprise. Elle avait commencé, comme beaucoup de jeunes filles du début du siècle, à peindre sur porcelaine et elle avait été l'élève de Mlle Chollet, à Vevey ; elle se passionna pour cet art, s'intéressa, ensuite, à la céramique et à la poterie, créant des formes, des décors. En 1955, elle ouvrit, à Renens, un atelier de céramique et d'art décoratif où elle recevait de nombreux élèves. Elle avait été l'organisatrice, en septembre 1951, à Lausanne, de l'exposition des Arts de la table dont le succès fut très grand. Une de ses céramiques figurait dans le pavillon vaudois de la SAFFA 1958 ; elle avait exposé cinq tables à l'exposition des arts de la table, à Florence, en 1959, et obtenu une médaille d'or.

S. B.

Dans les parts

Mme Françoise Perret, journaliste (Yverdon), Simone Chavan-Bahon, Annie Doutit, avocate (Lausanne) et Mme Madeleine Ganty, institutrice à Lutry, ont été nommées, le 7 octobre, membres du comité directeur du Parti libéral vaudois.

S. B.

Les conseillères communales vaudoises

Mme Suzanne Gouma-Décoster a été désignée comme conseillère communale (radicale), à Payerne, à fin septembre 1961. Et la 25e a été désignée à Renens, au début d'octobre ; c'est Mme Frankhauer (socialiste).

On note que les 25 conseillères communales désignées dès 1959 par leurs partis respectifs, ont toutes accepté une nouvelle candidature.

S. B.

Décès de Esther Dumas, peintre

Bien que, après la première guerre mondiale, et pour des raisons de carrière, Mme Esther Dumas soit redevenue française, elle était restée très attachée à sa patrie et y revenait aussi souvent que possible, y ayant conservé une partie de sa famille et beaucoup d'amis.

C'est cependant à Paris qu'elle s'est adonnée à la peinture et notre ambassade de la capitale française a reçu d'elle une forte balle tolle. Ses sujets préférés dans ses tableaux à l'huile étaient les marines et celles qu'elle avait faites à Venise lui ont valu le titre d'« associé à la Société nationale des Beaux-arts ».

Nature généreuse, aimable et dévouée, Mme Esther Dumas laisse à ses nombreux amis un souvenir qui ne s'effacera pas.

Achetez suisse

Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à

ART RUSTIQUE SUISSE

H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne